

Compte-rendu réunion CLAM n°4 – le 3/01/22

Réunion en visio 20h30-23h – Lundi 3 janvier 2022

Présents : Anne-Laure, Valérie, Estelle, Stéphanie, Solange, Maïté

Situation sanitaire

Mme Bouvier a envoyé ce jour un mail au clam pour donner des consignes par rapport au départ des élèves de 5^e au séjour ski :

« En ce qui concerne **les séjours au ski**, nous nous sommes réunis aujourd'hui avec l'équipe organisatrice et il a été convenu de les maintenir parce qu'il est très préjudiciable d'annuler un tel événement la veille du départ, et parce que les élèves étaient en attente de ce moment. L'équipe avait réfléchi au protocole mis en œuvre :

- Les élèves doivent effectuer un test de dépistage la veille au soir du départ (y compris les élèves ayant un schéma vaccinal complet)
- Pour les élèves qui n'auront pas pu être testés, des auto-tests seront effectués juste avant le départ, supervisés par l'infirmière scolaire.
- Durant le séjour, les élèves n'ayant pas de pass-sanitaire seront testés chaque 48 heures. (Mise à disposition d'auto-tests)
- Dans l'hypothèse où un ou des élèves se révélaient positif au Covid durant le séjour, ceux-ci seraient isolés dans des espaces d'accueil libres (chambres disponibles sont prévues) avec un adulte de l'équipe des accompagnants.) Les familles seraient immédiatement avisées.
- Les élèves seront affectés à un groupe qui constituera la chambrée et les tablées pour la prise des repas. »

Les familles concernées n'ont pas été encore informées. Si la communication n'est pas faite par le collège rapidement, nous pourrions transmettre ces consignes aux parents.

Après rédaction de ce compte rendu, les familles ont été informées (le 4 ou 5 janvier)

Concernant les conseils de classe, il est très probable qu'ils soient organisés en distanciel. Néanmoins, Mme Bouvier attend un peu pour prendre la décision et nous tiendra informés.

1) Actualités depuis la dernière réunion du CLAM le 8/11

▪ **Conseils d'administration :**

CA le 9/11 : voir le détail dans le CR de la réunion clam du 8/11

CA le 2/12, consacré au budget du collège. Voir les réponses aux questions diverses que nous avons posées au collège dans le CR joint en annexe.

▪ **Rencontres parents/professeurs.**

Des rencontres en présentiel ont été organisées pour les parents d'élèves de 6^e avec possibilité pour les parents de rencontrer 2 professeurs imposés pendant une dizaine de minutes. Pour les autres élèves, le professeur principal était chargé de contacter les familles pour faire un point.

Certains parents (Anne-Laure, Estelle) n'ont pas été contactés. Le bulletin n'a pas non plus été systématiquement distribué. → Diffuser un rapide questionnaire à l'ensemble des parents d'élèves de 5^e, 4^e et 3^e pour savoir s'ils ont été contactés, s'ils ont reçu et signé le bulletin et ce qu'ils ont pensé de cet échange.

Le format proposé pour les parents de 6^e a permis une rencontre en présentiel. Néanmoins, c'était à minima, les professeurs rencontrés ne pouvant pas représenter leurs collègues. →

Veiller à ce que les rencontres parent/professeurs telles qu'elles étaient organisées avant la pandémie soient maintenues.

- **CR réunion du CVC le 7/12.** Maïté a remplacé Amaïa/Isabelle. Voir CR annexe pour le détail.

3 projets phare (harcèlement, projet humanitaire avec Amnesty International et aménagement de la cour) sur lesquels le collège attend une aide des parents

Besoin tout particulier d'un parent FCPE pour accompagner les élèves sur le projet harcèlement → est-ce que Amaïa peut accompagner ce projet ? Si oui le confirmer auprès de Mme Noyez/Mme Bousquières.

- **Assemblée générale du FSE le 10/12.** Y étaient Maïté, Hadjera et Estelle (du CLAM). Voir CR en annexe pour le détail.

Renouvellement du bureau : Hadjera présidente, Maïté secrétaire/trésorière.

Difficultés à mobiliser des volontaires pour s'impliquer.

C'est dommage car le FSE dispose de moyens financiers importants pour faire vivre les projets des élèves et des professeurs.

Maïté a proposé que la prochaine réunion du FSE (fin janvier) soit ouverte aux élèves du CVC (notamment) pour discuter ensemble du financement de certains de leurs projets.

- **CR réunion du CESC le 14/12.** Anne-Laure. Voir CR en annexe.

Beaucoup de projets/actions mais souvent isolés (ne concernent que certains élèves car à l'initiative de certains professeurs), manque de continuité d'une année à l'autre, et difficulté pour évaluer l'effet de ces actions.

Il a été notamment question de la fracture numérique chez certains collégiens. L'an dernier le collège a estimé que 63 collégiens n'étaient pas équipés d'ordinateur. Le rectorat en a prêté quelques-uns mais a demandé à les récupérer...

Le collège a établi une convention de don avec une association qui récupère des ordinateurs en provenance de collectivités ou d'entreprises, les reconfigure pour les donner au collège afin qu'il les distribue aux familles. L'association est à la recherche d'ordinateurs supplémentaires à reconfigurer. **Le collège fait un appel aux parents.**

→ Si vous avez des possibilités de don dans votre environnement pro ou personnel, merci de nous prévenir pour que nous fassions le lien avec l'association.

- **Formations et réunions « FCPE »**

- Formation FCPE Procédures disciplinaires le 18/11 ; Valérie → PDF et PPT sur le Drive du clam

- Réunion bilan Bourse aux fournitures le 2/12 ; Cécile

- Ma course d'orientation le 27/11 ; Valérie → PDF et PPT sur le Drive du clam si besoin

- **Préparation des conseils de classe**

Difficulté pour mobiliser des délégué.e.s dans toutes les classes, malgré les relances.

Il n'y aura pas de parent délégué FCPE dans les classes de 6eB, 6eD, 6eG et 4eH. Pas de délégué chez les parents indépendants non plus dans les 4 classes de SEGPA, les sections bilingues LSF, en 3eB, 3eE, 3eG, 6eD, 6eF, et 4eD. De nombreux parents n'ont pas de suppléants pour les remplacer en cas d'indisponibilité. **Aucun parent délégué en 6eD.**

Le planning des conseils de classe du premier semestre a été envoyé le 3/01 par Mme Milhau aux délégués des classes de 4^e et 3^e. Mme Thomas enverra plus tard le planning pour les classes de 6^e et 5^e.

→ Transmettre aux délégués le questionnaire Word et en ligne pour contacter les parents.

2) Actualités à venir

▪ Formations/actions FCPE

Deux nouvelles sessions de formation Conseils de classe les 6 janvier et 13 janvier 2022 en visio. Pensez à s'inscrire pour obtenir les liens de connexion.

▪ CA le 7/02

Ce CA sera consacré à la DHG (dotation horaire globale) = enveloppe d'heures attribuées au collège par la direction académique pour l'année scolaire prochaine.

Même date que la réunion mensuelle du CLAM. Prochaine réunion CLAM reportée au 14/01. Nous y parlerons du compte-rendu du CA et du déroulement des conseils de classe.

→ A faire : Lancer un appel aux élus pour savoir qui participe et quelles questions à transmettre au collège.

3) Actions en cours

Le tableau ci-dessous récapitule les échanges sur les actions CLAM en cours depuis la réunion précédente ou à suivre lors des prochaines réunions.

Sujet	Information / discussion	Action / décision
Interprétariat	Demande de subvention auprès de la Mairie envoyée et déposée le 30/10	Réception de 150€. Pas d'autres infos
Trimestrialisation et communication profs/parents	Sujet en suspens. Nous attendons que Mme Bouvier sollicite le groupe de travail. Elle doit le faire en janvier.	Sujet à ré-évoquer en CA systématiquement.
Auto-évaluation collège	Réunion de bilan par l'Éducation Nationale le 16/11 Les parents impliqués l'an dernier dans les groupes « climat scolaire » et « apprentissages et parcours » constitués dans le cadre de l'auto-évaluation	Pas de nouveauté par rapport au document produit par la direction du collège fin juin 2021. Le rapport final sera présenté par Mme Bouvier lors d'un prochain CA. Nous avons demandé qu'un bilan des actions mises en place depuis le

Sujet	Information / discussion	Action / décision
	<p>ont été invités à participer. Y étaient Estelle, Solange, Valérie et Stéphanie.</p> <p>Principal intérêt = stimuler une réflexion et des actions internes au collège pour améliorer le climat scolaire.</p>	<p>début de l'année et des suites à y donner soit organisé.</p> <p>En attente. Une réunion devait avoir lieu le 16/12 mais a été reportée au 6/01 puis encore décalée.</p>
<p>Vie scolaire – manque 1 CPE + fonctionnement général</p>	<p>Info reprise par la FCPE31 dans la déclaration liminaire le 30/11 du bilan de la rentrée adressée aux membres du CDEN (voir doc annexe)</p> <p>Nous pensons relancer le rectorat à ce sujet mais attendons (1) de voir ce qui est écrit dans le rapport de l'évaluation du collège par le Ministère et (2) les infos sur les IPS demandés à la FCPE31.</p>	<p>Rédiger un courrier pour le Rectorat ?</p>
<p>Agrandissement de la cour du collège ET toilettes</p>	<p>Travaux prévus à l'automne 2021 ; déplacement de la clôture</p> <p>La question de la construction de nouveaux sanitaires doit être abordée au CD31 lors du vote du budget 2022.</p>	<p>M. Lubac nous a précisé par mail que « le budget est voté en mars, l'étude est inscrite au budget et devrait démarrer au second semestre 2022. »</p>

Prochaine réunion du CLAM le 14 février 2022

Compte-rendu des réponses aux questions posées par les représentants de parents FCPE au Conseil d'Administration du collège du 2/12/21

1- Nous recueillons de nombreux témoignages de mécontentement de parents concernant les heures de colle. Il est problématique que certaines de ces heures soient notifiées aux familles moins de 48h à l'avance, contrairement à ce qui est indiqué dans le règlement intérieur. De plus, le recours aux heures de colle par rapport au retard des élèves est globalement mal compris par les parents, car perçu comme disproportionné et injuste. Une communication de l'ensemble de l'équipe éducative du collège vers les familles sur les raisons de ces nouvelles dispositions et leurs bienfaits constatés sur le climat scolaire nous semble indispensable.

Cette question a donné lieu à une longue discussion.

La direction/vie scolaire semble admettre des loupés par rapport à la notification de certaines heures de retenue. Pour eux, il est souhaitable que l'heure de retenue soit programmée au plus tôt par rapport à la décision de sanction, donc si possible le jour même. **Désormais, pour respecter systématiquement le règlement intérieur, cela se fera avec l'accord préalable de la famille. Dans le cas où le collège n'aura pas réussi à obtenir cet accord, l'heure de retenue sera fixée au moins 48 heures avant (et sans possibilité de la modifier).**

Il nous a été difficile de faire entendre au collège que, pour de plus en plus de parents, le recours systématique aux heures de retenue n'était pas bien perçu.

La direction a précisé que le règlement n'a pas changé. Le collège a décidé unanimement qu'il fallait être beaucoup plus stricte dans l'application des règles à cause du relâchement de la fin d'année dernière. Les professeurs ont tous confirmé que les retards avaient nettement diminué depuis le début de l'année et que l'ambiance générale s'était apaisée par rapport à l'année dernière.

Nous avons insisté à nouveau sur la nécessité d'informer les parents pour que les dispositions leurs soient connues, éventuellement expliquées, mieux acceptées et donc plus bénéfiques. D'après le collège, l'information a été donnée par les professeurs principaux lors de la réunion de début d'année avec les professeurs. Nous avons indiqué que de nombreux professeurs ne l'avaient pas fait.

La direction a finalement accepté de faire une communication.

2- Au début de l'année, vous nous aviez annoncé la mise en place d'un groupe de travail sur la question de la trimestrialisation au collège. Qu'en est-il ?

Mme Bouvier va convoquer une réunion en janvier pour évaluer la position de chaque partie.

Pour information, c'est un sujet que nous demandons à la direction d'aborder depuis le début de l'année dernière, à la suite du constat partagé par de nombreux parents délégués, que le premier conseil de classe est souvent trop tardif pour faire un bilan de la situation de l'élève. Pour info, le fonctionnement au semestre est dérogatoire (la plupart des établissements ont 3 conseils de classe) et a été voté en CA il y a plus de 5 ans. Mme Bouvier ne voulait pas mettre le sujet à l'ordre des discussions au cours de sa première année au collège.

On peut noter que des échanges parents-professeurs sont organisés cette année, et qu'un bilan à mi-parcours (bulletin avec appréciation générale), ce qui est une avancée par rapport à l'an dernier.

1) Quand les premières réunions des CESC et CVC sont-elles programmées ?

Les premières réunions auront lieu avant les vacances scolaires : mardi 7/12 pour le CVC et la semaine suivante pour le CESC (convocation des représentants de parents non envoyée encore).

2) Nous souhaiterions connaître les suites des actions sur le climat scolaire.

Une réunion pour faire le point sur l'état du climat scolaire doit être programmée avant les vacances de Noël et impliquer les professeurs, la vie scolaire, la direction et les parents.

3) A l'attention du Conseil Départemental : lors du précédent CA, M Lubac nous a précisé que la construction de toilettes supplémentaires serait discutée lors du budget 2022 du Conseil Départemental. Quand ce budget 2022 sera-t-il discuté ?

Le conseil départemental n'était pas représenté pour répondre à notre question sur les toilettes. Nous allons leur poser la question par mail.

C'est un sujet que nous avons ouvert l'an dernier à la suite d'un sondage sur le climat scolaire auquel tous les élèves ont répondu. Parmi les difficultés soulevées par les élèves, celle de l'accès aux toilettes est problématique. Actuellement le collège dispose de 5 toilettes garçons et 5 toilettes filles pour l'ensemble des élèves. Quelques toilettes supplémentaires existent dans le bâtiment restauration mais ils ne sont pas ouverts en permanence. Nous avons fait remonter ce problème au conseil départemental, et demander la possibilité d'en construire de nouveaux lors des travaux d'agrandissement de la cour du collège (qui vont avoir lieu cette année).

Les parents élus au CA

CR réunion du CVC le 7/12/21

10 élèves présentes, en majorité des 5^{ème} déjà membre du CVC l'année dernière + Mme Noyez, Mme Bousquière , 1 parent délégué API et moi.

Les élèves du CVC avaient préparé la réunion en amont et s'étaient répartis les tâches et groupe de travail en fonction des sujets. Ce sont eux les moteurs et ils seront accompagnés d'adultes pour les aider dans leur projets.

Les adultes : membre du collège (Mmes Noyez et Bousquiere), parent d'élève et une personne recrutée en service Civique (devant arriver prochainement)

Tour de table et des projets ci-dessous.

Je me suis permis de présenter le FSE et parler de l'AG de vendredi. Elève intéressées car possible de coupler les besoins du CVC et les besoins en animation des enfants au FSE. NB : prévoir une réunion d'information FSE auprès des élèves 3^{ème} ou 4^{ème} semaine de janvier.

Thématiques choisies

Thématiques Majeures - besoin encadrement parent	Description	Besoins
lutte anti harcèlement (initié en 2020)	-ambassadeur -flyers -concours anti harcèlement	-financement éventuel pour les flyers (FSE ?) -1 parent d'élève FCPE pour suivre
Projet Humanitaire (initié en 2020 avec La Cloche)	-cette année ce sera avec Amnesty International	-1 parent API va suivre -1 parent FCPE si dispo
Salle d'étude	-Adapter la salle d'étude -Besoin en livre, jeux etc... En faire un lieu agréable	-Suivi par Mme Bousquière -1 parent (FCPE ? API ? non indispensable) -besoin financier (FSE ?)
Thématiques - gestion en interne		
Formation des délégués	Les 6 ^e et 5 ^e ont déjà eu la formation – reste 4 ^e et 3 ^e	-les élèves se répartissent la tâche
La cour	Aménager la cour en parallèle des travaux futurs. Elaborer un coin calme	-les élèves vont réfléchir (choix mobiliers etc...)
Concours de logo + sonnerie	Au fil de l'année	-Groupe d'élève CVC
Toilette mixtes et serviettes hygiéniques gratuites	Idée des toilettes mixtes rejetée à l'unanimité par les enfants. Réflexion en cours sur les serviettes H	Cette thématique est laissée en stand by. Pas prioritaire

Quelques problématiques sont soulevées :

- concernant la gestion des agendas car personne n'est disponible en même temps à 13h. Ce point est laissé en suspens et à Mmes Bousquière et Noyez de le régler

-Trouver des parents pour accompagner les projets.

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du FSE du 10 décembre 2021

Présents :

Pour les parents :Hadjera Boukrour, Estelle Saez, Jean-Michel Gosselin et Maité Aujoulat. Arrive après le vote en fin de séance Hélène Sanouillet.

Pour les professeurs :Fabienne Charles, Isabelle Blanchard, Amandine Laffitte

Ordre du jour:

- 1- Bilan moral et financier
- 2- Réflexions diverses
- 3- Election du bureau

1-Bilan Moral et Financier

Les fonds proviennent de la vente des photos et des adhésions. Le montant de la cotisation est maintenue à 6€.

Achat de BD et de Mangas au CDI suite au concours "Comics".

Aide financière au projet Kangourou (défi Math proposé hors temps scolaire à tous les 6ème).

Reversement des fonds récoltés suite à la vente de bulbes pour le projet ski et participation financière pour le départ en classe de neige des 5ème.

Participation financière pour le voyage à Angoulême des 3ème.

Assurance de l'association.

2-Réflexions diverses

Il est rappelé que le FSE a pour mission de financer des projets extra scolaires. Les caisses du FSE sont exceptionnellement pleines car depuis 2020 les projets se sont taris dans l'établissement en raison de la crise sanitaire.

- Communiquer davantage auprès des parents et des élèves notamment lors de la vente de photos. A ce jour le FSE communique exclusivement lors des inscriptions des enfants via leur dossier.
- Il serait intéressant de mobiliser des élèves pour qu'ils soient porteurs de projets. A ce jour, le CVC (conseil de la vie collégienne) monte des projets autour de l'humanitaire (avec Amnesty International), contre le harcèlement, autour de l'aménagement de la cour etc... Il faudrait proposer à quelques un de ses représentants (et à tout enfant intéressé!) de nous rencontrer. Une date est à fixer pour 2022.

3- Election du Bureau

Vote pour le poste de président

Est élue à l'unanimité Hadjera Boukrour

Vote pour le poste de secrétaire-trésorier

Est élue à l'unanimité Maïté Aujoulat

Maïté se charge de transmettre la modification du bureau auprès de la préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Compte-rendu CESC – 14/12/2021

Présents : Mme Noyez, 1 élève, 1 interprète, Mr Lucas et Mme Lemaire (professeurs SVT) et moi (AL Finoux). Mme Bouvier et Mme Bousquière excusées.

La réunion a commencé avec un rappel du rôle de ce comité :

- Mise en œuvre de projets en matière de prévention et d'éducation à la citoyenneté et à la santé.
- Mise en œuvre de priorités nationales qui sont : le harcèlement (discuté également au CVC), la sécurité routière, égalité Femme/Homme, prévention des addictions, lutte contre les discriminations.

En attendant l'arrivée des professeurs, Mme Noyez m'a demandé si j'avais des points à aborder. J'ai demandé si des actions étaient prévues concernant le consentement et l'éducation sexuelle (point discuté avec Maïté avant la réunion). Cette année il n'y aura pas d'intervention faite par le planning familial car la demande a été envoyée trop tard. Apparemment il faut le faire vers mars/avril, à rappeler à Mme Noyez.

Mr Lucas est arrivé par la suite et m'a indiqué que des choses sont mises en place en cours de SVT. En fonction des niveaux, les aspects anatomiques, sentimentaux sont abordés. Concernant le consentement, Mr Lucas passe par exemple la vidéo de la tasse de thé.

Les différentes actions ont ensuite été détaillées (**voir fichier joint**) :

Parmi les actions au programme, à noter que 2 conférences en visio seront proposées aux Parents d'élèves sur : les métiers genrés, stéréotype de genre ; et sur les écrans et comment accompagner son enfant dans l'utilisation des téléphones.

En 6^{ème} : La sensibilisation aux stéréotypes de genre sera abordée en plus des relations filles/garçons

Concernant le téléphone : Ils souhaitent ne pas présenter que les aspects négatifs mais souligner également qu'il peut être un outil pédagogique. Montrer qu'il y a une plus-value pédagogique mais attention car cela peut être stigmatisant pour les élèves qui n'en ont pas. Certains professeurs s'en servent pour répondre à des questionnaires et le font en regroupant les élèves par îlots avec au moins 1 personne avec un téléphone.

En 5^{ème} :

- discussion sur la E-Réputation car beaucoup de problèmes sont gérés en vie scolaire sur ce sujet.
- Prévention Tabac avec l'association Stop Tabac. Intégrée avec le programme de SVT, vu avec le thème du système nerveux. A noter qu'ils ont conscience que le tabac est moins présent et que d'autres addictions arrivent (gaz hilarant...).

(Aparté de Mme Lemaire : avant, une éducatrice venait en lien avec Sicoval pour parler des conduites addictives. Intervention qui tournait autour de l'ado. Mais a été arrêté par le Sicoval).

En 4^{ème} : les moyens de contraception sont abordés en cours mais ce n'est pas forcément en lien avec l'infirmière (ce qui pourrait être coordonné).

En 3^{ème} : Les moyens de contragestion sont abordés.

Lutte contre le harcèlement :

Méthode de la préoccupation partagée, encouragée par le rectorat. Les harceleurs (=intimideurs) sont invités à participer afin d'être acteurs pour trouver une solution pour que la situation de harcèlement s'arrête.

Il y a des ambassadeurs de lutte contre le harcèlement (= élèves). Le FSE a proposé de prendre en charge les flyers qui seront distribués.

Education au développement durable sous forme d'ateliers :

- Atelier « faites le vous-même »
- Atelier jardin : replantation des arbres plantés trop tard dans l'année (avec en plus des arbres fruitiers). Lecture autour du jardin par Mme Bessac
- Atelier déchets : sur le temps de vie de classe. Nettoyage de la cours (avec matériel prêté par la mairie)
- Atelier « venir en vélo » proposé habituellement par Mr Greco, mais en attente pour l'instant en raison de la situation.
- Recyclage
- Repas végétariens proposés à la cantine (de plus en plus de produits locaux). Ils vont se renseigner pour proposer des solutions aux restes alimentaires jetés.

Petit Déjeuner :

Projet avec Mme Bousquière pour le niveau 6^{ème}. Du point de vue SVT, il serait plus adapté de le faire en 5^{ème} par rapport au programme scolaire (proposé avec le séjour au ski). Mais la sensibilisation est importante à faire dès la 6^{ème}.

Le collège va essayer de reprendre contact avec l'IFRASS qui envoyait des étudiantes puéricultrices pour parler nutrition.

Dons d'organe : Mr Lucas indique le faire en 3^{ème} en AP car plus le temps au programme.

La question de l'évaluation des actions mises en place a été soulevée et demeure difficile.

A noter que l'association de prévention Tabac a effectué une évaluation. A faire du côté des élèves également.

J'ai posé la question de l'accès des élèves au numérique suite à ce qui avait été abordé l'année dernière.

Mme Noyez a répondu à une enquête du Rectorat et leur a indiqué que 63 élèves ne possédaient pas d'ordinateur ou de connexion. Le collège a reçu 13 ordinateurs qui sont arrivés trop tard pour être distribués aux élèves. A leur surprise, le collège a dû les renvoyer à la rentrée.

Le collège a réussi à obtenir 2 ou 3 ordinateurs grâce à une association (par Mr Lalanne). Peu d'ordinateurs sont recyclés par les entreprises pour des raisons de confidentialité.

Le collège a demandé si les parents d'élèves pouvaient s'occuper de se renseigner auprès de ces associations afin d'obtenir des ordinateurs.



Déclaration liminaire

CDEN Bilan rentrée 2021 1^{er} et 2nd degré

30 novembre 2021

Chers membres du CDEN,

La rentrée 2021, la dernière des années Blanquer, est sans appel. Jamais l'école publique en Haute-Garonne n'aura eu à faire face à un tel manque de moyens.

Le 22 septembre dernier, nous avons répertorié, une liste non-exhaustive de plus d'une soixante d'établissements où des heures d'enseignement manquaient à l'appel, dans les écoles, les collèges, les lycées, dans toute la Haute-Garonne.

Jamais autant de contractuels n'ont dû pallier le manque d'enseignants titulaires. Est-ce que le Ministre de l'Éducation Nationale aurait décidé, en cette année électorale, de mettre les moyens pour pallier plusieurs années de sous-investissement ? Même pas... Sinon il aurait utilisé la liste complémentaire et il aurait augmenté le nombre de postes offerts, notamment dans le 1^{er} degré.

C'est donc bien que la casse de l'école publique est assumée et qu'elle continuera si le même type de gouvernement est réélu.

Des personnels manquent à peu près partout : enseignants, CPE, personnel médico-social, accompagnants des enfants en situation de handicap, etc.

Dans la mesure où il faut que les conseils locaux FCPE se mobilisent pour tenter d'obtenir des moyens et comme rien ne semble ébranler le Ministre, la FCPE 31 va s'adresser directement à lui et en lui montrant, à intervalles réguliers, la réalité de ce qui se passe en Haute-Garonne.

Le collège André Malraux de Ramonville attend depuis des années un second CPE et les AED promis.

La cité scolaire de Luchon, qui fait face à de nombreux manques, ne suscite une réaction de M. Le Recteur que lorsque le conseil local perd patience.

Le collège de Villemur-Sur-Tarn est sans professeur de Physique-Chimie, celui de Frouzins est sans professeur de Mathématiques pour les classes de 3^e.

Au lycée Bellevue, l'infirmière scolaire n'est présente que deux jours par semaine. Ainsi, les autres jours, lorsqu'un ou une élève en a besoin, pour des règles douloureuses par exemple, elle doit s'adresser au Proviseur ou souffrir en silence si elle n'ose aller le voir.

Des manques structurels d'enseignement dans certaines matières, comme la technologie, persistent depuis plusieurs années, sans qu'aucune solution n'ait été trouvée.

Les dispositifs ULIS manquent et ceux qui existent sont surchargés. Pour une fois, l'Éducation Nationale n'est pas la seule fautive, elle partage la responsabilité avec l'ARS qui n'offre pas assez de places en IME, ITEP et SESSAD.

Ne pas procurer aux élèves en situation de handicap l'accompagnement adéquat est de la maltraitance institutionnelle. C'est ce qui se passe notamment dans le primaire de Saint-Jory, celui de Lamartine à Colomiers, au collège Le Grand Selve et à l'élémentaire Jean-Claude Gouze de Grenade.

Prôner une école inclusive est une noble cause mais à condition de lui donner les moyens de l'être, or actuellement les moyens n'y sont pas. Il faudrait réduire les effectifs des classes, il faudrait former les personnels : enseignants, accompagnants, encadrants, pour améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Le recrutement des AESH est opaque. Pourquoi le Rectorat n'organise-t-il pas des campagnes de recrutement à plus grande échelle ? Pourquoi est-ce aux parents d'élèves de courir les Missions Locales et les espaces emploi communaux à la recherche de candidats ?

De plus, est-ce pour pallier le manque d'AESH, qu'il est maintenant demandé aux mairies de financer les heures d'accompagnement pendant la pause méridienne et de ne plus faire appel à l'AESH qui suit l'élève en journée. Ce désengagement du Ministère de l'Éducation Nationale au profit des collectivités territoriales, qui ont déjà pallié l'État pendant la crise sanitaire, rompt un peu plus avec le concept d'égalité, du fait des différences de moyens qui existent d'une commune à l'autre.

Les mairies face à ces nouvelles dépenses vont devoir faire des arbitrages budgétaires, parfois au détriment des enfants, en diminuant, par exemple, comme à Toulouse, le taux d'encadrement dans les CLAE. Il est à parier que c'est un mauvais signal envoyé aux autres mairies de la Haute-Garonne mais la FCPE 31 y sera attentive.

Le Ministre n'a finalement que peu de considération pour les élèves et leurs parents pour laisser de telles dérives s'installer.

Comme le faisait dire Claude Berri dans le film « Le Maître d'École » en 1981, l'Éducation Nationale est la plus grande et la plus noble entreprise de la Nation mais aussi la plus pauvre. Cela n'a pas changé en 20 ans.

Face aux multiples crises que traverse notre société : économique, sociale et maintenant sanitaire, quand le décrochage scolaire qui en résulte n'est pas sérieusement pris en compte par le Ministère de l'Éducation Nationale, est-ce bien le moment de mener une politique de "moindre moyens" pour nos enfants ? quand pour le secteur économique se voit aider "quoi qu'il en coûte", est-il digne de faire de l'école une cible prioritaire pour les politiques d'austérité ?

Sur un sujet connexe, certains conseils locaux nous remontent que les rythmes scolaires et la semaine de 4 jours sont à l'ordre du jour de leurs conseils d'école. Nous rappelons à cette occasion la position de la FCPE qui est que l'intérêt de l'enfant doit primer avant tout autre et que les études ont montré que cette organisation de la semaine ne lui est pas favorable pour les apprentissages. Elle l'est d'autant moins que la mise en place d'un PEDT est facultative et, une fois de plus, dépend des moyens des collectivités territoriales et de l'offre associative, culturelle et sportive du lieu de vie de l'élève.

En dehors d'un service public du périscolaire et de l'extrascolaire, les familles les plus à l'aise financièrement pourront éviter l'écueil de la télé pour leurs enfants et les familles urbaines auront une offre plus importante d'activités. Si ce n'est forcer celui ou celle dans le couple qui a les revenus les plus bas à réduire son activité, peut-être au détriment de son émancipation personnelle.

Par ailleurs, en parlant de différence de traitement des élèves selon leur établissement de scolarisation, nous sommes choqués de découvrir qu'au lycée, les notes du contrôle continu qui conditionnent l'obtention du bac et surtout l'orientation dans le supérieur, seront maintenant encadrées par des PLE : Plans LOCAUX d'Évaluation.

Nous ne voyons pas bien quels éléments locaux pourraient justifier la rédaction de plans d'évaluations différents selon les établissements : la distance à la Garonne ? L'exposition au soleil ? Plus sérieusement, nous savons très bien que la notation au contrôle continu varie déjà énormément d'un lycée à l'autre selon le public qu'il accueille : c'est d'ailleurs la raison pour laquelle les établissements sélectifs du supérieur ne veulent pas de l'anonymat des lycées dans Parcoursup, ils effectuent des péréquations pour tenir compte d'éventuelles sur- ou sous-notations.

La FCPE demande, comme le recommandent d'ailleurs la Cour des Comptes et la Défenseure des Droits, que la mention du lycée d'origine soit supprimée des dossiers Parcoursup, une mention qui ne profite qu'aux plus favorisés, ajoute à l'évitement scolaire et contribue à la ségrégation dont la France est championne.

Plutôt que d'accepter ces différences dans la façon de noter entre établissements et de les gérer en autorisant des Plans Locaux d'Évaluation, il nous semble qu'il faut prendre le problème à la racine : il

faut rendre les compositions des lycées plus proches en termes de public accueilli, les évaluations s'harmoniseront d'elles-mêmes comme les conditions d'apprentissage d'ailleurs.

À ce sujet, le bilan du plan mixité au collège a été tiré récemment, il est très positif et prouve si cela était nécessaire qu'il vaut mieux étudier dans un collège de centre-ville que dans un établissement ghettoisé. Nous pensons donc qu'il doit impérativement être étendu au lycée, ce qui devrait être plus facile, les districts de recrutement étant beaucoup plus étendus. Cela passera sans doute par une réflexion sur les offres de formations et sur le système d'affectation, qui comme on l'a vu en juin est clairement perfectible.

La FCPE souhaite jouer un rôle moteur dans cette réflexion. Le « vivre-ensemble » ne doit pas se découvrir à l'occasion d'un hypothétique Service National Universel d'un mois à l'âge de 18 ans, mais il doit découler d'un « apprendre ensemble » à l'école dès la maternelle. Nous espérons que tous les acteurs présents aujourd'hui seront partie prenante pour aller plus loin sur un projet où la Haute-Garonne a su montrer l'exemple au niveau du collège.

Enfin, nous rappelons au Rectorat, pour le second CDEN consécutif, et la dernière fois, qu'un congé de représentation se demande huit jours francs avant le début du congé. Et, que le congé de représentation doit être rémunéré.